

# Communiqué de presse 30 août 2023

# Projet de budget 2024 : des priorités claires malgré un contexte fluctuant

Malgré un contexte instable, le Conseil administratif maintient les prestations à la population et les mécanismes salariaux du personnel. Le soutien à la petite enfance et la mise en œuvre de la Stratégie climat restent prioritaires. Le déficit projeté est de 16 millions, respectant ainsi le chemin du retour à l'équilibre.

L'élaboration du projet de budget 2024 s'est menée dans un contexte qui demeure instable. A la suite de la crise sanitaire, la guerre qui se poursuit en Ukraine a conduit à une poussée inflationniste. Malgré la situation complexe, des prévisions fiscales favorables permettent au Conseil administratif (CA) de maintenir les prestations à la population et de poursuivre la mise en œuvre de ses priorités politiques, tout en respectant le chemin du retour à l'équilibre planifié pour 2028. Basé sur les estimations du canton, le projet de budget 2024, dont le déficit projeté est de 16 millions, présente des charges nettes à hauteur de 1,344 milliard. Les mécanismes salariaux du personnel sont octroyés. Les charges du personnel augmentent de 29,5 millions, majoritairement en lien avec la progression des annuités et l'indexation de l'échelle de traitement (+2,5%) en raison de l'inflation (+20 millions). Les mesures pour mettre en œuvre le projet de compensation des fonctions particulièrement pénibles est estimé à 2,3 millions. Les subventions nominales sont augmentées de 1% afin de faire face à l'inflation (+ 1,5 million).

### Des recettes en hausse

Les revenus fiscaux représentent 75,3% des revenus nets de la Ville de Genève. Les revenus liés aux personnes physiques augmentent de 41 millions. Ceux liés aux personnes morales restent stables (+1,1 million). Le CA a choisi de budgéter un léger niveau de correctifs liés aux années précédentes, correspondant au 20% de la moyenne des écarts annuels entre budgets et comptes constatés depuis 2001 - 6,4 millions de francs de revenus sont ainsi ajoutés à ce titre. La taxe professionnelle communale (TPC) sera, dès l'an prochain, remplacée par des centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Le projet de budget 2024 ne comprend plus de production fiscale au titre de la TPC et, en contrepartie, prévoit une production fiscale basée sur les valeurs de centimes établies par le canton. Elle est évaluée à 123,2 millions (+15,2 millions).

## Investissements et Stratégie climat

L'Exécutif maintient l'enveloppe cible des investissements à 180 millions de francs. Le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité sera renforcé, notamment pour accélérer l'assainissement énergétique. « Cette accélération doit avoir lieu car il s'agit d'un levier essentiel pour atteindre les objectifs climatiques fixés dans la Stratégie climat de la Ville de Genève. Faire face à l'urgence climatique nécessite aussi de végétaliser massivement la ville et

renforcer la protection du patrimoine arboré. Nous avons l'avantage à Genève de pouvoir compter sur des finances solides. Nous devons prendre nos responsabilités pour que cet avantage bénéficie à la fois à l'environnement et à la justice sociale, pour augmenter la qualité de vie de la population », précise Alfonso Gomez, Maire et Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement. Six postes sont prévus au Service des espaces verts et trois postes seront ouverts au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité pour le développement d'un maillage « fraîcheur », en réduisant les îlots de chaleur urbains, en favorisant la mobilité douce et en améliorant la gestion de l'eau. Le soutien aux projets en lien avec la responsabilité sociale des entreprises, la réduction de l'empreinte carbone des manifestations culturelles, l'économie circulaire, l'agriculture durable, la biodiversité et la sensibilisation à la lutte contre le changement climatique est augmenté de plus de 500'000 francs.

#### Priorité aux enfants

La municipalisation de la petite enfance se poursuit afin de garantir de bonnes conditions de travail au personnel. Les coûts induits par la municipalisation de la nouvelle structure d'accueil Marie Goegg-Pouchoulin (Jonction) se montent à 1,5 million en 2024. La crèche Monique Bauer-Lagier, dont l'ouverture complète est prévue à la prochaine rentrée et qui permettra d'accueillir 80 enfants à la Servette, sera la deuxième structure internalisée, avec un impact d'environ 360'000 francs. 27 (sur 59 au total) nouvelles places de crèche seront disponibles à la rue de Frontenex 29. Une subvention de 85'000 francs sera allouée à la création d'une maison de quartier au Petit-Saconnex, demandée de longue date par les habitant-e-s et le Conseil municipal. Enfin, la Ville voit sa contribution au parascolaire augmenter de 2,1 millions.

### Soutien à la culture et aux manifestations publiques

Des moyens supplémentaires (348'000 francs) seront donnés au Musée d'histoire naturelle pour l'organisation tous les deux ans de la Nuit de la Science qui rencontre un fort succès.

Le Théâtre du Loup (+100'000 francs), dont la subvention est restée constante depuis 2010, le Centre de la photographie (+65'000 francs), ainsi que la création chorégraphique (+60'000 francs) seront plus fortement soutenus.

50'000 francs sont également prévus pour finaliser le plan d'action de prévention et de lutte contre le harcèlement et les atteintes à la personnalité dans le domaine de la culture.

Le budget dédié au Département de la sécurité et des sports augmente de 250'000 francs pour la création de bains publics flottants, de 200'000 francs pour le développement du sport dans l'espace public et l'accueil d'évènements, ainsi que de 450'000 francs pour les manifestations. Enfin, l'internalisation du nettoyage des toilettes publiques voulue par le Conseil municipal coûtera 575'000 francs (+12 postes).

#### Contact pour les médias :

Alfonso Gomez, Maire, en contactant Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) anna.vaucher@ville-ge.ch ou +41 78 760 97 97